

Image not found or type unknown



Frais de notaire ? a l'aide

Par **picou**, le **07/02/2008** à **19:42**

Je ne reve pas non, mais 60 000 euros de droit de successions c'est ce qui m'est reclame par le tresor public !!!!!!! J'hallucine, d'autant que je ne sais pas pour quel montant les frais de notaire sont evalues ! A propos de ces frais, quelqu'un peut-il m'e donne un apercu svp ? si il y a des exemples par rapport a des sommes de droit de successions, que je sache combien le notaire va prendre encore ! A quel hauteur cela devrait se monter que je prenne les devants pour les regler ! Par avance merci pour vos reponses.